

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2014

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 15 décembre 2014, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoint. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnle, Martine Donnet, MM Gilbert Allouard, Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Sandrine Menduni, Conseillère Municipale.

Pouvoir : Mme Menduni pour M. Allouard.

Secrétaire de séance : M. David Wager

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2014 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de Mme Menduni, Conseillère Municipale.

FINANCES

Présentés par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- le mandat au Maire pour payer en 2015, avant le vote du budget, des factures d'investissement.

Les tarifs 2015, maintenus au niveau de 2014, à savoir :

- **le droit de place** : 2,20 € par demi-journée et par tranche de 15 m² d'installation et 21 € par jour pour les cirques
- **le droit de branchement au réseau électrique** : 2,50 € pour 4 heures consécutives d'installation
- **le droit de voirie, de passage et de terrasse** : 13 € par m² et par an
- **le droit de place et de branchement au réseau électrique de la place des Platanes** soit respectivement 2,80 € et 3 € par demi-journée
- **les travaux de photocopie et de reprographie**
- **les vacations funéraires** : 23 € l'unité
- **le forfait journalier pour l'exercice d'une activité ambulante** : 15 €
- **le tarif du déneigement des copropriétés et voies privées**
- **le montant des insertions publicitaires dans le Vivre Poisat**
- **l'adhésion annuelle par famille au Centre des Loisirs** : 8 € pour les Poisatiers et 12 € pour les extérieurs,
- **L'aide annuelle pour les élèves Poisatiers inscrits à l'école de musique d'Eybens** : 37 €.

Présentés par M. Claude Sirand, Adjoint Délégué,

- les **tarifs d'utilisation des salles publiques communales.**

PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, Adjointe Déléguée,

- la suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe avec effet au 5 novembre 2014.

TRAVAUX

Présenté par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- le mandat au Maire pour signer le marché conclu avec l'entreprise ERGTP pour les travaux de réhabilitation de la rue Georges Bizet.

URBANISME

Présentée par M. le Maire, et adoptée à la majorité des présents avec un pouvoir de Mme Menduni, Conseillère Municipale, et deux abstentions de Mme Bove et de M. Di Gennaro, Conseillers Municipaux,

- la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme et le mandat au Maire pour signer tout document lié aux terrains concernés par l'urbanisation.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de Mme Menduni, Conseillère Municipale.

INTERCOMMUNALITE

Présentée par M. le Maire,

- avec la mise en place de la Métropole au 1^{er} janvier 2015, et la nécessité d'assurer la continuité des services publics relevant désormais de sa compétence, la formalisation par conventions de la gestion des services publics transférés.

Présentés par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- le projet de fusion entre les SPL SERGADI et Eau de Grenoble, le projet d'augmentation du capital sans intention d'y participer, et la désignation des représentants de la commune aux différentes instances.

INFORMATIONS

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- d'un avenant n° 1 au marché pour la fourniture des repas cuisinés en liaison froide passé avec Guillaud Traiteur, fixant à 4 composantes les repas proposés à la restauration scolaire et au centre de loisirs, à compter du 1^{er} décembre 2014,
- de trois avenants au marché passé avec l'entreprise SBI pour des travaux d'extension et de rénovation de la bibliothèque G. Brassens, pour des travaux supplémentaires concernant :
 - le lot n° 1 - Démolitions / cloisons, pour 929,60 € HT ; le montant du marché initial passe de 5 710,00 € HT à 6 639,60 € HT,
 - lot n° 6 - Electricité, pour un montant HT de 200,00 € ; le montant du marché initial passe de 5 417,00 € HT à 5 617,00 € HT,
 - lot n° 7 - Menuiserie, pour un montant HT de 776,40 € ; le montant du marché initial passe de 4 590,00 € HT à 5 366,40 € HT.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS